

Banques—Loi

M. Evans: Dites-nous donc un peu ce que vous feriez!

M. Deans: J'imposerais un maximum que ne devrait pas dépasser le taux des intérêts hypothécaires.

M. Kaplan: On vient tout juste de renoncer à un tel maximum aux États-Unis.

M. Deans: C'est exact. Ils s'engagent précisément dans la mauvaise voie.

M. Evans: Vous venez de voter en faveur de l'abrogation de la loi sur les petits prêts.

M. Deans: Non, je ne l'ai pas fait.

M. Evans: Oui, vous l'avez fait. Vous n'êtes pas sérieux.

M. Deans: Je suis sérieux. Changez de place avec nous durant un an et nous abaisserons les taux d'intérêt au Canada. Nous sommes déterminés à faire baisser les taux d'intérêt parce que nous nous soucions du sort de nos concitoyens. Nous ne restons pas à ne rien faire quand les gens tirent le diable par la queue. Nous ne blaguons pas quand nous ne réussissons pas à trouver une solution. Voilà leur problème. Ce que propose le député ne peut que nuire à l'économie.

Que cela soit voulu ou non, il ne fait pas de doute que les banques ne réagiront pas autrement qu'elles l'ont dit, c'est-à-dire qu'elles réduiront les montants à prêter, ce qui ne pourra manquer de faire grimper encore davantage les taux d'intérêt. Je cite le député. Il en résultera ultimement que de plus en plus de gens se verront dans l'impossibilité d'honorer leurs obligations. La situation de l'industrie du logement se dégradera encore davantage quant au nombre de mises en chantier. Bien des gens perdront leurs économies de toute une vie. En fait, cela se voit déjà.

Au lieu de rester assis à grommeler, j'aimerais bien que le secrétaire parlementaire nous propose une mesure visant à réduire les taux d'intérêt pour répondre aux besoins des gagnepetit du pays de sorte qu'ils puissent se permettre de payer d'autres gens pour travailler à construire les maisons qu'ils seraient disposés à acheter si seulement ils pouvaient en trouver à des prix qu'ils peuvent se permettre de payer. Voilà la solution au problème. Voilà comment traiter le problème. Voilà comment faire circuler l'argent plus rapidement. N'eussent été les politiques du parti libéral en 1966, nous ne déplorions pas le gâchis que nous connaissons aujourd'hui.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, j'éprouve moi aussi des doutes à propos de cet amendement. Comme nous avons déjà si peu d'argent à consacrer aux hypothèques, je trouve très curieux qu'on parle d'imposer des restrictions. Le parti qui songeait à mettre en œuvre un étrange programme de déduction des intérêts hypothécaires déclare maintenant que nous manquons de fonds hypothécaires. Je me demande ce qui serait advenu de ce programme et du déficit si les conservateurs étaient restés au pouvoir et si les taux d'intérêt étaient encore plus élevés.

Comme mes collègues l'ont signalé, cet amendement semble limiter encore les fonds hypothécaires, ce qui automatiquement ferait monter les taux d'intérêt et, partant, ferait augmenter encore davantage le coût du logement.

Lundi, je crois, nous discuterons d'un amendement qui envisage la question différemment. Celui-ci demandera au ministre

des Finances (M. MacEachen) d'exiger que les banques offrent un portefeuille hypothécaire à taux réduits. Cela me semble une façon beaucoup plus positive d'envisager la question. La motion à l'étude ne me semble présenter aucun avantage particulier.

Nous serions peut-être en mesure d'appuyer un amendement de ce genre si, comme le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) l'a fait il y a quelques minutes, nous considérons le rôle joué naguère par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Au lieu de privatiser le régime hypothécaire complet, le principal organisme de l'État, chargé auparavant de l'habitation au Canada, devrait s'intéresser directement aux hypothèques. C'était le rôle de la SCHL avant 1968. Des hypothèques à long terme étaient offertes, de sorte que les gens pouvaient planifier, dresser un budget et se constituer un avoir avec une hypothèque de 25 à 30 ans.

Nous savons également qu'il y avait un taux d'intérêt privilégié de 6 p. 100 à cette époque et tout allait très bien. En 1968 également, les banques qui s'intéressent actuellement à la loi sur les banques faisaient des démarches auprès de cet organisme du gouvernement libéral et exerçaient sur lui de vives pressions. Qu'ont fait les libéraux? Ils ont supprimé tous les contrôles et privatisé tout le régime hypothécaire qui depuis lors cause des ennuis.

La SCHL est devenue la banque des banquiers. Elle ne fait plus de placement direct dans le domaine de l'habitation, sauf qu'elles a accru le nombre de biens immobiliers en vertu du PAAP et d'autres programmes qui ont entièrement échoué. Elle se contente d'assurer les prêts hypothécaires.

La SCHL n'est pas un instrument de politique sociale. Le gouvernement libéral, tout comme le gouvernement conservateur l'an dernier, ne considère pas l'intérêt du consommateur, ces Canadiens qui ont un droit fondamental à des logements convenables à des prix abordables. La SCHL ne s'y intéresse guère. Elle préfère accorder des stimulants fiscaux pour des MURB à des riches investisseurs, ce qui fait monter en flèche le coût des immeubles de rapport. La Société centrale d'hypothèques et de logement n'offre que des programmes douteux qui mettent les économiquement faibles dans une situation désespérée. Je veux parler de ceux qui participent au Programme d'aide à l'acquisition d'une maison. Nous pensons que la SCHL devrait jouer un rôle plus important. Si elle ne participe pas directement aux prêts, elle devrait au moins devenir une institution financière fédérale capable de contrôler dans une plus grande mesure le mouvement des taux d'intérêt.

● (1440)

Nous n'approuvons pas cet amendement. Nous n'approuvons pas l'idée d'un plus grand contrôle sur les taux d'intérêt hypothécaires et sur les fonds détenus par les banques. Nous savons tous à quelle vitesse les taux d'intérêt augmentent. Une hausse de 1 p. 100 du taux d'intérêt ajoute \$10,000 au coût d'une hypothèque. Comme je l'ai dit au cours de la période des questions, en début de journée, il existe une très grave crise du logement dans la partie continentale basse de Vancouver. Cette crise se fera bientôt sentir à Saint-Jean de Terre-Neuve et elle atteint déjà des proportions critiques dans des villes comme Calgary.